

LES TRANSFERTS D'ÉTABLISSEMENTS DANS LE GRAND REIMS

EN RÉSUMÉ

Cette publication présente une double finalité : d'une part, évaluer et analyser dans quelle mesure les « transferts d'établissements » agissent de façon positive ou négative sur l'évolution du stock d'établissements de la Communauté Urbaine du Grand Reims et d'autre part, apporter des éléments d'appréciation portant sur l'attractivité du territoire (le profil des établissements rejoignant / quittant le Grand Reims, les flux géographiques...).

Les données mobilisées permettent également d'évaluer si la réorganisation régionale (passage à la région Grand Est) a engendré un mouvement de transferts d'établissements, on parlera « d'effet régionalisation ». À cet égard, un zoom particulier élargi à la thématique de l'emploi, privé et public est disponible en fin de publication.

LES VARIABLES D'ÉVOLUTION DU STOCK D'ÉTABLISSEMENTS



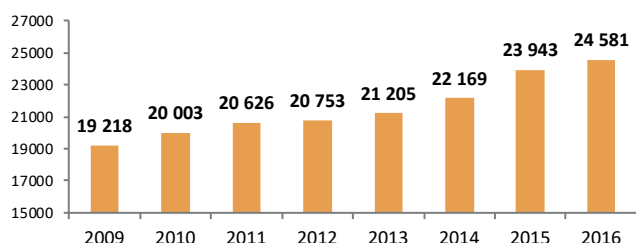
Sur un territoire l'ensemble des entrées et sorties est comptabilisé dans le tissu d'établissements.

Les établissements entrent dans ce stock par **création, transfert entrant** (emménagement), reprise (reprise de l'activité par un nouvel établissement avec continuité entre le cédant et le repreneur), **ou réactivation** (remise en route de l'activité d'un établissement moins d'un an après l'avoir interrompue).

Les sorties correspondent aux **cessations d'activité, transferts sortants** (déménagements) et **cessions**.

S'agissant de la Communauté Urbaine du Grand Reims, le stock d'établissements a progressé de près de 5 400 unités supplémentaires entre 2009* et 2016, soit une hausse de 27,9% très proche de la moyenne régionale (+27,7%) et nettement supérieure à l'évolution du département de la Marne(+22,5%).

Evolution du stock d'établissements du Grand Reims

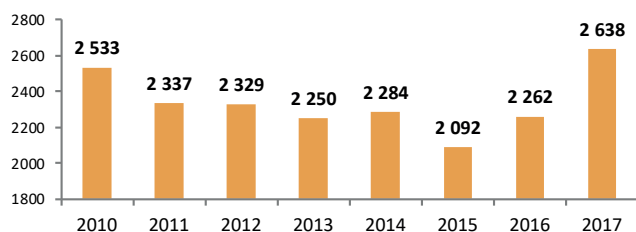


Source INSEE REE – Champ marchand et non marchand Traitements AUDRR

Le Grand Reims a également enregistré **une forte augmentation des créations d'établissements en 2016 et 2017**, après une année 2015 moins prolifique. Son taux de création 2017** s'établit ainsi à un niveau nettement plus élevé que ceux observés aux niveaux départemental et régional.

En complément de cette dynamique endogène due aux créations d'établissements, **le Grand Reims s'appuie également sur Invest In Reims**, structure travaillant sur l'exogène en accompagnant la croissance de groupes, non présents sur le territoire, à la recherche d'un nouveau site d'implantation.

Evolution du nombre de créations d'établissements du Grand Reims



Source INSEE REE – Champ marchand et non marchand Traitements AUDRR

Depuis sa création en 2003, Invest In Reims a ainsi permis l'implantation de 276 sociétés, générant plus de 9 500 emplois supplémentaires.

Peuvent être cités, à titre d'exemple, l'arrivée de Teleperformance en 2005 (200 personnes en moyenne sur le site), Le Bon Coin (site dédié au B to B, 80 emplois) en 2015, Siaci Saint Honoré en 2016 (260 emplois), Generali en 2017 (100 emplois) ainsi que les groupes Sodexo, Invivo et HSBC en 2018 (création de 300 emplois à terme pour l'ensemble).

Globalement, près du tiers des structures concernées exercent une activité dans le domaine des services aux entreprises (B to B).

Implantations réalisées via l'accompagnement d'Invest In Reims

	Depuis 2003	Trois dernières années
Nombre d'implantations	283	79
Nombre d'emplois générés	9 691	2 339

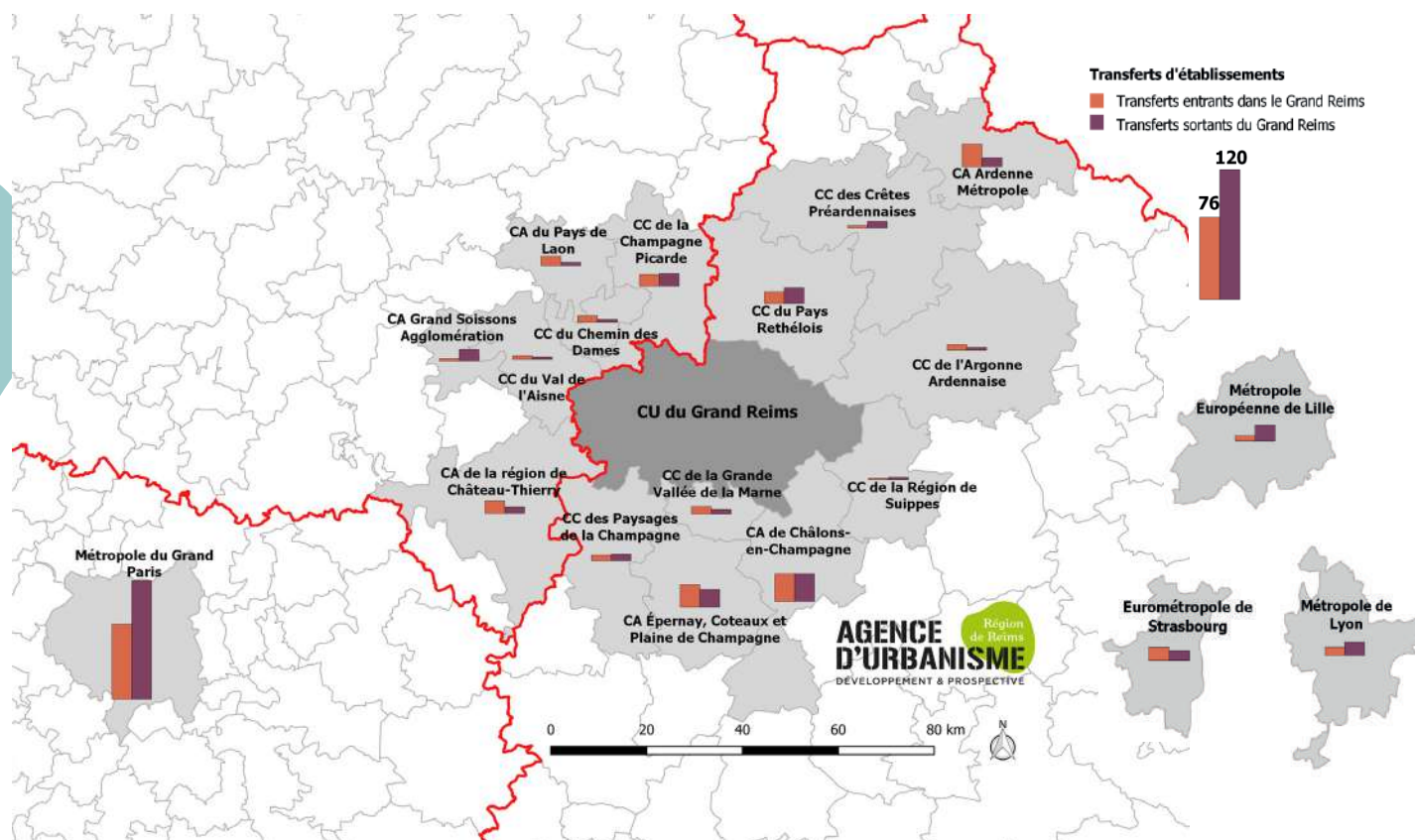
Source Invest In Reims – Données au 1er octobre 2019

* l'année 2009 marquant la mise en place du statut d'autoentrepreneur, celle-ci est généralement utilisée comme point de départ pour étudier l'évolution du stock d'établissements

** Taux de création 2017 : créations d'établissements 2017 / stock d'établissements au 31/12/2016

LES FLUX DE TRANSFERTS D'ÉTABLISSEMENTS DU GRAND REIMS

Principaux flux de transferts d'établissements dans le Grand Est entre 2016 et 2018



Source INSEE REE - Champ marchand non agricole - Traitements AUDRR

L'attractivité du Grand Reims auprès des entreprises du Grand Paris a permis d'attirer sur le territoire près de 80 établissements entre 2016 et 2018, un nombre toutefois inférieur aux départs.

Ce sont en effet 120 établissements qui ont quitté le Grand Reims pour s'installer dans le Grand Paris au cours de la même période, un contingent comprenant notamment des architectes, des avocats et des comptables exerçant à titre individuel.

Plusieurs établissements appartenant à des entreprises en difficulté ont également été rapatriés sur Paris, probablement dans le cadre d'une vente des locaux secondaires.

Il convient cependant de souligner que la Communauté Urbaine du Grand Reims se positionne au 12ème rang des intercommunalités de province (hors Métropoles) ayant attiré le plus d'établissements en provenance du Grand Paris entre 2016 et 2018.

Par ailleurs, les échanges avec les territoires proches s'avèrent nettement plus faibles et plutôt équilibrés.

Plus précisément, le Grand Reims présente un solde entrants-sortants légèrement positif avec les Communautés d'Agglomération d'Ardenne Métropole, de la région de Château-Thierry, du Pays de Laon et d'Épernay Coteaux et Plaine de Champagne ainsi qu'avec les Communautés de Communes de l'Argonne Ardennaise, du Chemin des Dames et de la Grande Vallée de la Marne.

Le constat inverse prévaut en ce qui concerne les échanges avec la Communauté d'Agglomération Grand Soissons et les Communautés de Communes du Pays Rethélois et des Crêtes Préardennaises.

À noter également que le Grand Reims a attiré entre 2016 et 2018 un peu plus d'établissements en provenance de l'Eurométropole de Strasbourg qu'elle n'en a perdu, à contrario des métropoles de Lille et de Lyon.

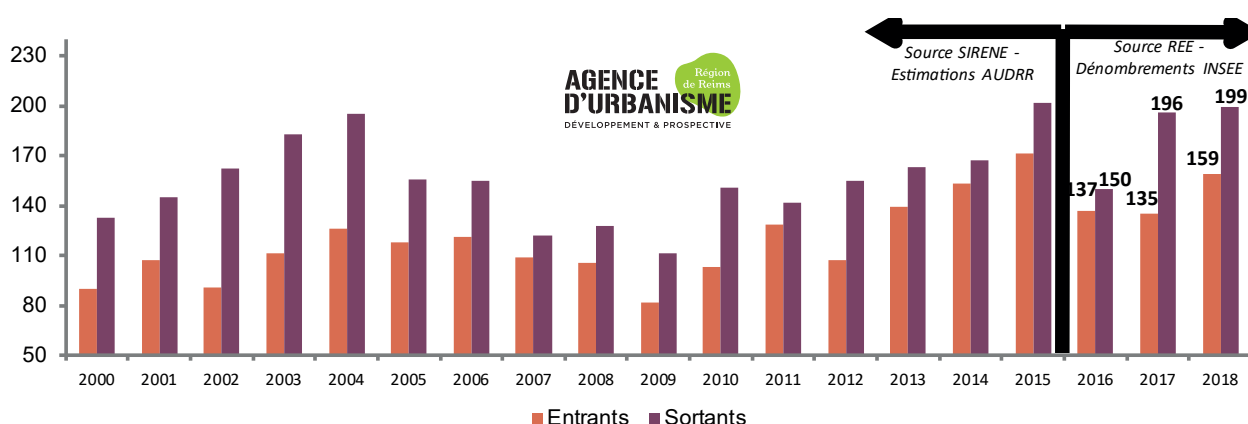
HISTORIQUE DES TRANSFERTS D'ÉTABLISSEMENTS DU GRAND REIMS

POINT MÉTHODOLOGIQUE

Afin d'analyser les tendances des transferts d'établissements de la Communauté Urbaine du Grand Reims, l'Agence d'Urbanisme de la Région de Reims a mobilisé deux sources de données, produites par l'INSEE :

- Le fichier SIRENE brut complété des Liens de Succession, permettant d'analyser les dynamiques d'entrées-sorties du territoire sur longue période, de 2000 à 2015, sur la base d'estimations réalisées par l'AUDRR
- Le fichier REE (Répertoire des Entreprises et des Etablissements), permettant de zoomer de façon fine sur les tendances actuelles (2016-2018), sur la base de dénombrements réalisés par l'INSEE et retraités par l'AUDRR

Evolution des transferts d'établissements entrants et sortants du Grand Reims



La dynamique des transferts d'établissements a connu plusieurs cycles à l'échelle du Grand Reims depuis le début du siècle, quatre périodes se détachent assez nettement :

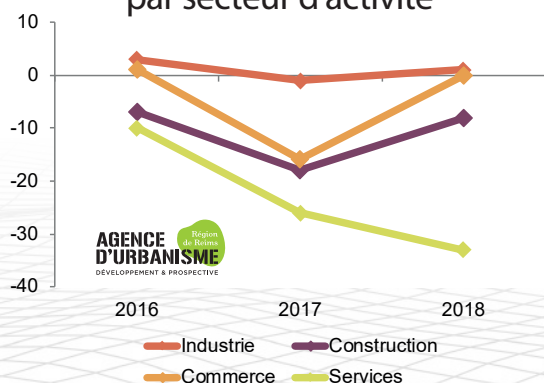
- De 2000 à 2004 une hausse continue des transferts sortants accompagnée d'une progression beaucoup plus modérée des mouvements entrants
- De 2005 à 2009 une décline progressive des départs et un léger recul des entrées
- De 2010 à 2015 une nette hausse des mouvements, tant entrants que sortants
- De 2016 à 2018 des évolutions plus marquées, avec une année 2016 synonyme d'accalmie des mouvements notamment en ce qui concerne les sorties, puis une reprise des transferts sortants en 2017 et 2018

Plus précisément, la dégradation de l'écart entre les entrées et les sorties en 2017 et 2018 provient quasi-exclusivement de départs de petits établissements de services vers la capitale (architectes, avocats, comptables,...), sans véritable impact quantitatif sur l'emploi.

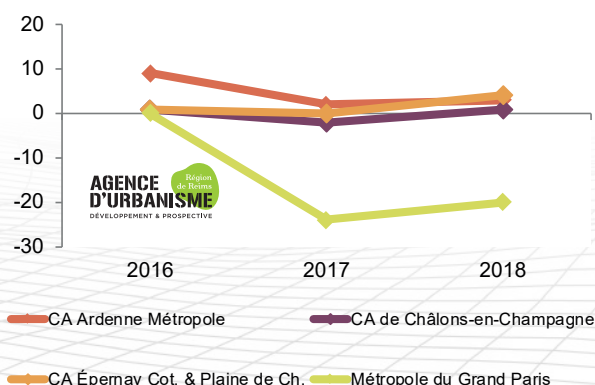
Par ailleurs, quelle que soit la période étudiée, **les transferts entrants d'établissements sont demeurés marginaux par rapport aux créations.**

Sur la période 2010-2017, les créations d'établissements ont été ainsi 17,4 fois plus nombreuses que les transferts entrants.

Evolution du solde* des transferts d'établissements du Grand Reims entre 2016 et 2018 par secteur d'activité



Evolution du solde* des transferts d'établissements du Grand Reims entre 2016 et 2018 par EPCI



Source INSEE REE - Champ marchand non agricole - Traitements AUDRR

*Solde : différence entre les transferts entrants et les transferts sortants

ZOOM 2018 DES TRANSFERTS D'ÉTABLISSEMENTS EXTERNES DU GRAND REIMS

En 2018, la Communauté Urbaine du Grand Reims a enregistré l'arrivée de 159 établissements, tandis que 199 ont quitté le territoire.

Le secteur des services a absorbé l'essentiel des mouvements, tant au niveau des entrées (114) que des sorties (147), le solde* s'y avérant négatif d'une trentaine d'établissements.

En ce qui concerne les autres secteurs d'activité, la balance entre les entrées et les sorties s'est révélée plutôt stable.

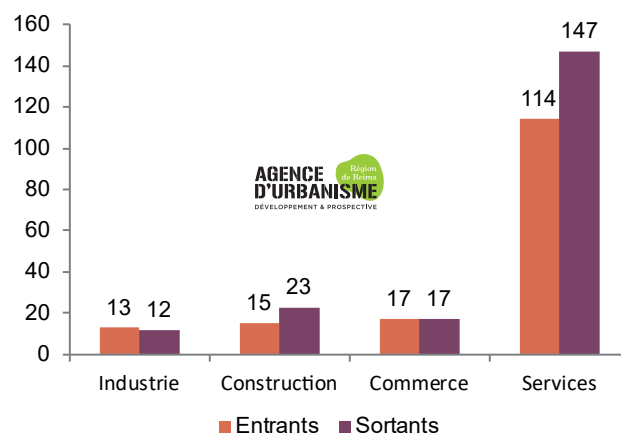
Il convient également de noter que la quasi-totalité des établissements ayant rejoint ou quitté le territoire sont de petites tailles (moins de 3 salariés), l'impact sur l'emploi restant ainsi assez limité.

Globalement, les communes d'origine des établissements ayant rejoint le Grand Reims en 2018, et les communes de destination des établissements l'ayant quitté cette même année s'avèrent être les mêmes, à quelques nuances près toutefois.

En effet, alors que le Grand Reims a eu tendance à attirer des établissements en provenance des communes situées sur son pourtour Ouest, l'inverse ne se vérifie pas.

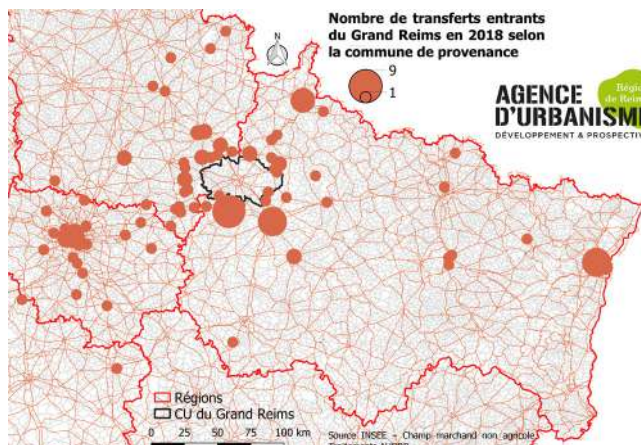
De même, si le Grand Reims a enregistré l'arrivée de plusieurs établissements en provenance de la grande couronne parisienne, les départs vers l'Île-de-France se sont essentiellement effectués en direction du Grand Paris.

Nombre de transferts d'établissements entrants et sortants du Grand Reims en 2018 selon le secteur d'activité

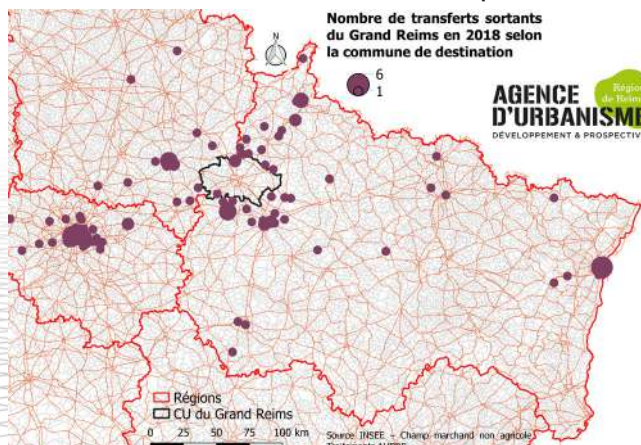


Source INSEE REE – Champ marchand non agricole Traitements AUDRR

Transferts d'établissements entrants du Grand Reims en 2018 selon la commune de provenance



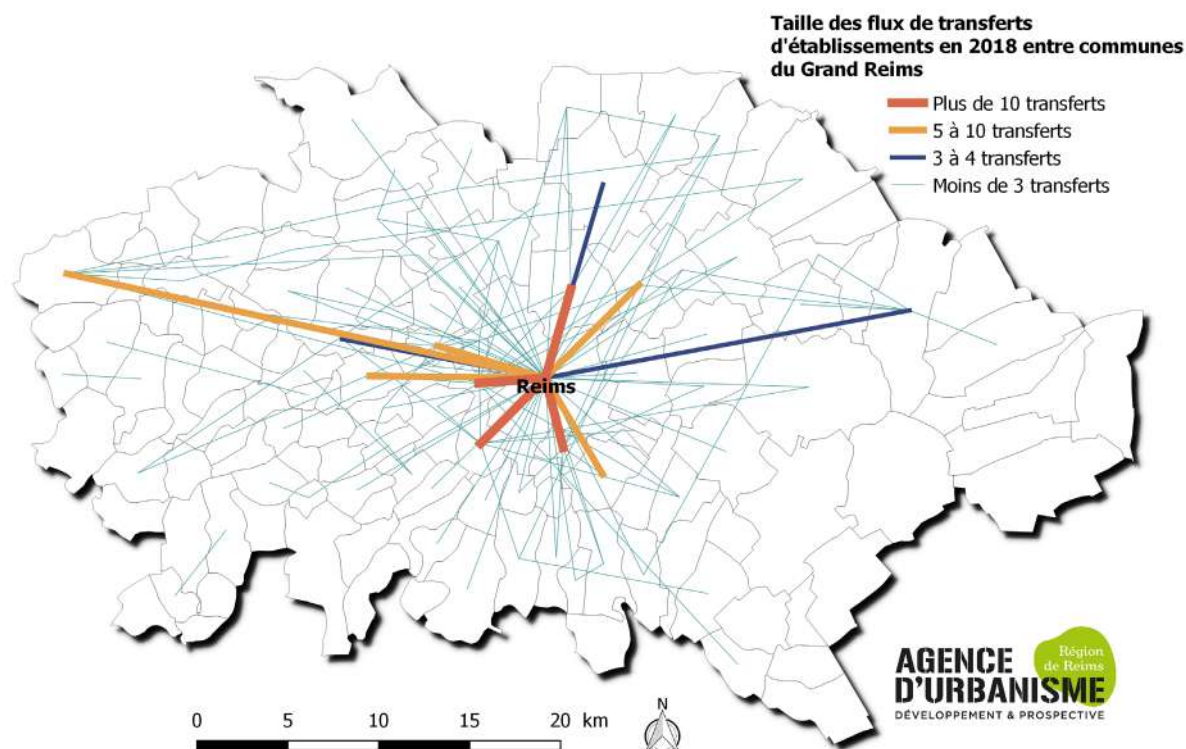
Transferts d'établissements entrants du Grand Reims en 2018 selon la commune de provenance



*Solde : différence entre les transferts entrants et les transferts sortants

ZOOM 2018 DES TRANSFERTS D'ÉTABLISSEMENTS INTERNES AU GRAND REIMS

Flux de transferts d'établissements en 2018 entre communes du Grand Reims



Les flux représentés sur cette carte comprennent l'ensemble des transferts d'établissements enregistrés entre deux communes du Grand Reims en 2018 dans les deux sens

En 2018, 728 établissements ont déménagé au sein du Grand Reims, dont près de la moitié au sein de la seule ville de Reims. Plus globalement, Reims a concentré 79% des mouvements internes au Grand Reims, en entrée et/ou en sortie.

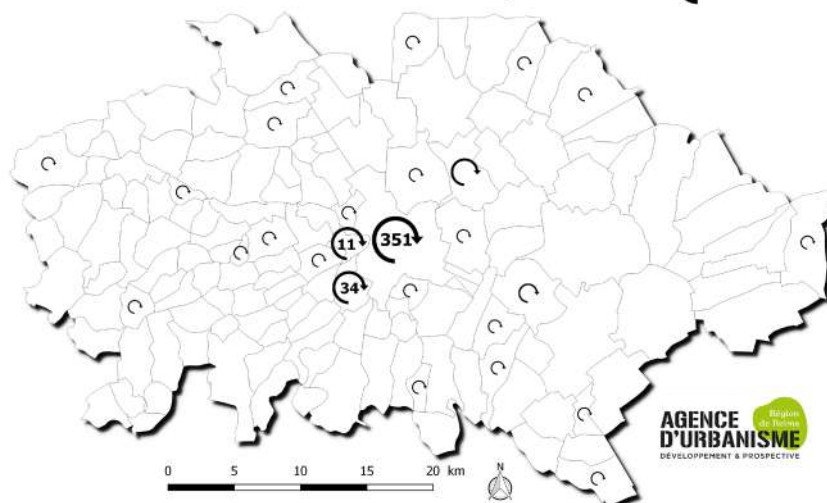
Les principaux flux inter-communes sont ceux unissant Reims avec Bétheny, Bezannes (avec notamment le transfert des activités médicales rémoises vers la Polyclinique de Bezannes), Cormontreuil et Tinquieux.

Les pôles secondaires d'échanges d'établissements avec Reims regroupent les communes de Champigny, Fismes, Gueux et Witry-lès-Reims.

Par ailleurs, les établissements ayant quitté Reims pour une autre commune de la Communauté Urbaine en 2018 sont nettement plus nombreux que ceux ayant fait le chemin inverse : respectivement 150 (une centaine si l'on excepte le transferts des activités médicales vers la polyclinique de Bezannes) contre 50.

Nombre de transferts au sein d'une même commune en 2018 dans le Grand Reims

1 à 2 transferts 3 à 4 transferts 5 à 10 transferts 10 à 50 transferts Plus de 50 transferts



REGARDS SUR UN « EFFET RÉGIONALISATION »

L'analyse fine des transferts d'établissements entre 2016 et 2018 ne permet pas de mettre en lumière un « effet régionalisation » ayant impacté l'économie du Grand Reims. En effet, le nombre de départs d'établissements (privés) vers l'Eurométropole de Strasbourg est resté très faible sur cette période (moins de 10 transferts), tout comme vers les principales agglomérations du Grand Est.

Par ailleurs, les dernières évolutions d'emplois disponibles à l'échelle du Grand Reims **ne permettent pas non plus d'isoler de fuites significatives d'emplois.**

Ainsi, pour le secteur privé, les activités potentiellement impactées par une concentration des effectifs à l'échelle du Grand Est demeurent bien orientées.

À titre d'exemple, les activités bancaires et d'assurance sont en hausse de 300 emplois entre 2015 et 2018 dans le Grand Reims. Par ailleurs, si les activités de sièges sociaux ont vu leurs effectifs reculer de 90 emplois entre 2015 et 2018, ce repli s'inscrit dans une tendance amorcée dès 2012.

S'agissant du secteur public, les dernières données disponibles s'avèrent plus anciennes (2016). Cependant, **celles-ci ne plaident pas en faveur d'une contraction des emplois dans le Grand Reims**, l'administration publique ayant même vu ses effectifs progresser en 2016, en dépit d'un très léger recul du nombre de cadres.

En revanche, la Communauté d'Agglomération de Châlons-en-Champagne a bien enregistré une perte d'emplois dans l'administration publique en 2016, de l'ordre de 350 postes.

En définitive, s'il n'est pas possible d'affirmer de manière catégorique que la création de la région « Grand Est » n'a pas eu d'impact (négatif) sur l'ensemble des secteurs d'activités et des territoires du Grand Reims, il apparaît toutefois que cet éventuel « **effet régionalisation** » **n'est pas de nature à endiguer la dynamique actuellement positive du Grand Reims**, lequel a gagné plus de 2.200 emplois salariés privés entre 2015 et 2018.

CONCLUSION ET ENJEUX

Le positionnement stratégique du Grand Reims lui permet d'attirer chaque année de nombreux établissements en provenance de la région parisienne.

Cependant, les départs de la Communauté Urbaine vers le Grand Paris se sont révélés plus nombreux que les arrivées entre 2016 et 2018, en raison notamment de déménagements d'architectes, d'avocats et de comptables exerçant à titre individuel.

Bien que ces départs n'aient pas d'impact majeur sur l'emploi et que le stock d'établissements continue de croître au sein du Grand Reims, il convient de s'interroger sur les raisons de ces transferts d'activités, afin d'éviter des pertes de compétences au sein du tissu économique du Grand Reims (locaux d'activités non adaptés et/ou offres insuffisantes, taille du marché,...)

Par ailleurs, au regard des résultats obtenus, les actions d'accompagnement à l'installation de groupes sur le territoire menées par Invest In Reims s'avèrent indispensables en matière d'emploi, le flux « naturel » des transferts d'établissements concernant essentiellement des structures de très petite taille.

Enfin, à l'instar de ce qui est observé au sein de la plupart des grandes agglomérations, la commune centre, Reims, fait figure de pépinière territoriale au bénéfice de l'ensemble de la Communauté Urbaine, avec une forte dynamique de création d'établissements et des transferts réguliers vers les communes environnantes, notamment Bétheny, Bezannes, Cormontreuil et Tinqueux. A ce titre, les transferts d'établissements constituent un vecteur à part entière d'irrigation du territoire en matière d'activités.

- 2019 -

Président de l'AUDRR : Cédric CHEVALIER

Directeur de publication : Christian DUPONT

Rédaction : Jérôme BOUÉ et Amel BENCHERLINE

Conception graphique : Wafa SEGHIR